

Eco-école élémentaire Gérard Claudel

Rue Charpentier d'Ennery 95300 ENNERY

Tél école : 01-30-38-34-12 courriel : 0950190r@ac-versailles.fr

Blog de l'école : <http://blog.ac-versailles.fr/elementairegclaudel/>

Procès-verbal du conseil d'école du 9 février 2021

Étaient présents :

Enseignants :

Mesdames Vivien, Sotinel, Ladaurade, Delacour, Prevosteau, Le Queignec

Monsieur Viard, M. Huguenin

Représentants de la mairie :

Mesdames Kirchhoffer, Verbèke, Mollet et Bernard

Représentants des parents d'élèves :

Mesdames Cheslet, Personne, Marchant, Braglia, Demailly

Monsieur Paul.

Prise de notes & procès-verbal : Mme Sotinel, Mme Vivien

➤ **Point sur les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2021**

En maternelle, il est toujours difficile de prévoir de façon précise les effectifs des classes de petite section qui sont donnés en fonction des listes de naissance, trois ans plus tôt.

Il y aurait en petite section environ 24 élèves.

En moyenne section 27 élèves et

en grande section 38.

Total : 89 élèves. Le seuil de fermeture est à 90.

Les 4 classes vont être maintenues car l'inspecteur a fait une demande auprès de la Directrice Académique pour que l'école maternelle d'Ennery puisse bénéficier du dispositif « Grande section à 24 élèves », ce qui a été accordé. Il y aurait donc une classe de Petits, une classe de Moyens, une classe de Moyens/Grands et une classe de Grands.

C'est une très bonne nouvelle pour l'école maternelle. L'équipe en sait gré à Monsieur l'Inspecteur. Les enseignantes demanderont un renouvellement de cette classe de GS à 24 pour les rentrées suivantes.

Prévisions pour l'école élémentaire :

- CP : 32
- CE1 : 34
- CE2 : 30
- CM1 : 31
- CM2 : 39

Total : 166 élèves. Le seuil de fermeture est à 162. Les classes l'année prochaine ne seront pas trop chargées.

Les effectifs de l'école maternelle permettent à l'école élémentaire de se projeter sur les prochaines années. Les effectifs de 2022 devraient être de 165. Il n'y a pas de fermeture prévue pour les deux prochaines années.

La structure de l'école n'est pas déterminée et sera discutée en équipe à la fin du deuxième semestre.

➤ **Souhaits d'aménagement des locaux des trois bâtiments**

Dans le nouveau bâtiment se trouve une classe externalisée de l'IME au rez-de-chaussée ainsi qu'une salle de classe non encore attribuée. A l'étage se trouve une salle multi-activités dédiée à l'école, au péri-scolaire et au foyer rural.

Dans le bâtiment élémentaire, la classe occupée par l'IME se libère. La salle multi-activités est dédiée à la bibliothèque pour les élèves ainsi que pour les maîtres (série de livres, matériel et documents pédagogiques).

L'école maternelle ne dispose pas de salle des maîtres ce qui a pour conséquence d'avoir à se réunir soit dans les classes pour les conseils des maîtres soit dans le petit bureau de la directrice pour les équipes éducatives. Ce ne sont pas de bonnes conditions. L'infirmière scolaire ne peut pas non plus voir les enfants dans un espace suffisamment grand.

L'équipe enseignante de la maternelle demande donc à pouvoir bénéficier d'une des classes d'élémentaire pour en faire une salle des maîtres. Elle se situerait entre la classe élémentaire et une classe maternelle, faisant ainsi tampon entre les deux.

Pour l'école élémentaire, il paraît difficile d'envisager une seule classe élémentaire côté école maternelle. Un travail de réflexion global est à mener pour savoir comment vont se distribuer les locaux dans l'intérêt général. Les enseignants vont y travailler.

Une décision sera prise avant la fin de l'année scolaire.

Concernant l'équipement des classes en TNI (tableau numérique interactif), il faut faire un dossier pour une demande de subvention avant le 31 mars. L'école maternelle souhaiterait avoir un deuxième ENI pour la deuxième classe de grands, sans pied mobile.

La question des effectifs peut influencer la façon d'occuper l'école ; est-ce que les effectifs augmenteraient suite à de nouveaux projets immobiliers ?

Réponse de la mairie : pas avant 5 ans.

➤ **Protocole sanitaire : organisation des séances d'activités physiques depuis le 18/01/21**

- En maternelle, les activités motrices sont autorisées dans le respect des gestes barrières. Activités privilégiées : athlétisme, parcours et danse individuelle.
- En élémentaire, il n'est plus possible d'utiliser le gymnase. Les activités se font à l'extérieur, en fonction du temps. (parcours d'orientation et ultimate).

Question des parents : est-ce qu'il y a des enfants qui supportent mal le masque, qui s'endorment ou ont mal à la tête ? Peu d'enfants ont mal à la tête. Dans ce cas, ils vont se rafraîchir près d'une fenêtre.

Problème du gel hydroalcoolique mis sur des mains abîmées : le signaler à l'école pour que l'enfant n'en reçoive pas mais aille se laver les mains à la place.

Les enfants peuvent-ils venir avec des masques en tissu ? Faut-il des masques de catégorie 1 ? Il s'agit d'une recommandation. Des masques ont été donnés par l'Inspection et par la région.

➤ **Bilan des évaluations Grande Section et Cours Préparatoire**

Evaluations GS : ont eu lieu de fin novembre à mi-janvier. Dans l'ensemble les résultats sont très satisfaisants : langage oral : 94,8 % de réussite. Compréhension :

72,7 % et mathématiques : 74 %. Quelques items ont été échoués. Ex en mathématiques concernant la décomposition du nombre 5 (46%). La résolution de problèmes va être travaillée pour les GS en classe et en APC.

Concernant les évaluations de début CP : 87% de réussite en français et 77% en mathématiques. Certains exercices sont remis en cause : associer un nombre à une graduation dont l'échelle des nombres varie. Tâche difficile pour un début de CP.

➤ **Bilan des évaluations des CP**

Intervention de M. Viard qui remet en cause le fait d'évaluer et d'évaluer souvent, surtout les enfants à leur arrivée au CP. Certains le vivent bien, d'autres pas.

Intervention de M. Huguenin qui a pris la classe de CP en charge : les évaluations lui ont permis de connaître le niveau des enfants. Connaissance des sons : très bons résultats. Ce qui doit être travaillé : la rapidité de lecture. Une seule élève est en réelle difficulté. Le lien avec les parents est nécessaire.

Ces évaluations sont réalisées suivant un calendrier fixé en septembre et en janvier.

➤ **Exercices incendie** : le premier a eu lieu au premier trimestre. Le second aura lieu début mars.

➤ **Demande spécifique de la maternelle : personnel AESH**

Actuellement une élève devrait pouvoir bénéficier d'une prise en charge à 100% par une AESH (100% de son temps de présence à l'école). Nous attendons la nomination d'une AESH depuis début novembre. Il n'y a pas assez de candidats. Cette élève ne peut pas être scolarisée dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, un élève est en attente de validation de dossier MDPH. Il ne bénéficie actuellement que de la bienveillance et de l'attention constante d'un adulte (enseignante ou ATSEM), et d'un aménagement de ses activités scolaires. Quand son dossier sera validé il bénéficiera d'une AESH. Le temps de cantine est particulièrement compliqué. L'équipe enseignante et les ATSEM demandent à la mairie s'il serait possible, comme cela a été fait autrefois, d'embaucher une personne qui s'occuperait uniquement de cet enfant pour le temps de cantine. La mairie va étudier la question.

➤ **personnel ATSEM**

Une ATSEM partira en retraite à la fin de l'année scolaire. La mairie s'engage à recruter une ATSEM vacataire. L'équipe enseignante et les ATSEM remercient l'équipe municipale pour cette belle initiative. En effet, les ATSEM jouent un rôle crucial dans le développement et l'épanouissement des élèves à l'école maternelle. Avoir une ATSEM par classe est une grande chance pour tous.

➤ **Demande spécifique de l'école élémentaire** : renouveler les chaises et les tables les plus anciennes de l'école.

➤ **Travaux**

Réparation du branchement de la caméra reliée à l'ouverture de la porte : l'entreprise a été relancée.

Changement des boîtes aux lettres : elles ont été commandées.

La réparation du vasistas de la classe 2 n'a pas été suffisante.

Rappel de la mairie : si on constate une petite réparation à faire, la consigner dans le classeur, elle sera faite par un technicien de la mairie le mercredi suivant.